



**Conseil d'administration  
du Programme des Nations Unies  
pour le développement, du Fonds  
des Nations Unies pour la population  
et du Bureau des Nations Unies  
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale  
28 novembre 2017  
Français  
Original : anglais

**Première session ordinaire de 2018**

22-26 janvier 2018, New York

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

**Programmes de pays et questions connexes**

**Projet de descriptif de programme régional pour les États  
arabes (2018-2021)**

**Table des matières**

	<i>Page</i>
I. Considérations générales .....	2
II. Priorités du programme et partenariats .....	7
III. Administration du programme et gestion des risques .....	14
IV. Suivi et évaluation .....	13
Annexe	
Cadre de résultats et d'allocation des ressources pour les États arabes (2018-2021) .....	16



## I. Considérations générales

1. En 2015, les dirigeants du monde ont adopté le programme de développement durable à l'horizon 2030 et des accords connexes pour mettre fin à la pauvreté et « ne pas faire de laissés-pour-compte ». Les pays arabes se sont joints à cet appel mondial et aujourd'hui ils cherchent des moyens de donner suite au Programme alors qu'ils sont confrontés à des pressions et des risques sans précédent sur les plans politique, économique, environnemental et social. Ces circonstances, qui entraînent une fragilité et vulnérabilité accrues, se caractérisent par l'augmentation de la pauvreté, des conflits prolongés, des changements climatiques, l'insécurité en matière de ressources naturelles, l'instabilité économique et des taux de chômage élevés – en particulier chez les jeunes et les femmes.

2. Ce sont des tendances régionales, mais les problèmes de développement rencontrés par les différents pays sont variés et appellent des interventions ciblées. Certains États ont du mal à s'atteler au problème des seuils de pauvreté, à garantir à leurs citoyens l'accès aux services ou à fournir des moyens de subsistance de base. D'autres s'efforcent de ne pas retomber dans la pauvreté tout en stimulant la croissance économique et la création d'emplois, et en rendant les modes de développement plus durables. D'autres encore sont touchés par un conflit ou par les retombées d'un conflit, qui entraînent des chocs prolongés et, parfois, une remise en cause des acquis du développement. Une combinaison de ces problèmes de développement peut être observée dans un même pays, souvent exacerbée par les changements climatiques et l'insécurité liés aux ressources. La région compte des pays à revenu élevé, intermédiaire ou faible, chacun ayant une approche différente pour emprunter des voies de développement.

3. Les sections ci-après décrivent la fragilité et la vulnérabilité accrues de la région des États arabes à l'égard du lien entre les problèmes et leurs répercussions dans différents contextes.

### **Augmentation de la pauvreté, instabilité économique et insécurité croissante en matière de ressources**

4. L'indice de développement humain (IDH) de la région s'est amélioré, passant de 0,613 en 2000 à 0,686 en 2014, mais il est resté inférieur à la moyenne mondiale, qui est de 0,711<sup>1</sup>. La plupart des pays arabes ont réduit l'extrême pauvreté au cours de la période considérée, mais les conflits et les déplacements massifs ont contribué à l'augmentation de la pauvreté relative ou absolue depuis 2010<sup>2</sup>.

5. Les économies de la région ont du mal à répondre aux besoins et aux aspirations des jeunes et des citoyens, dont le nombre a plus que doublé depuis les années 1980, dépassant 400 millions de personnes en 2017. La tendance des dernières décennies révèle une insuffisance de la croissance, la moyenne de 3 % entre 1980 et 2015 n'ayant pas créé suffisamment d'emplois<sup>3</sup>. En conséquence, le nombre de chômeurs dans la région devrait passer de 11,5 millions en 2000 à 16 millions en 2020<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Cela ne tient pas compte des variations régionales : si en 2014 la valeur de l'IDH du Qatar a été de 0,850, elle n'a été que de 0,470 à Djibouti (2014), selon les rapports sur le développement humain du PNUD.

<sup>2</sup> Measuring Urban Poverty in the Arab Region: Social Development Bulletin, Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale, 2017.

<sup>3</sup> Plus de 61 millions de nouveaux emplois étaient nécessaires pour les deux premières décennies du XXI<sup>e</sup> siècle afin d'absorber les nouveaux arrivants sur le marché du travail (principalement des jeunes).

<sup>4</sup> Estimation du Arab Development Portal.

6. En raison de leur nombre croissant<sup>5</sup>, les jeunes sont une ressource dont les sociétés devraient tirer parti, mais le taux de chômage chez les jeunes Arabes est le plus élevé du monde, s'élevant à 29 % contre 13 % pour le monde entier<sup>6</sup>. Dans la région, l'aide apportée aux jeunes pour acquérir les compétences nécessaires au développement de leurs capacités de production est très inégale, ce qui contribue à ce taux de chômage élevé<sup>7</sup>. Les jeunes femmes se heurtent à des difficultés encore plus grandes pour surmonter les obstacles sociaux, culturels et économiques à leur intégration économique, leur taux de chômage étant deux fois plus élevé que celui des jeunes hommes<sup>8</sup>.

7. Selon les projections pour les années à venir, les tendances ne devraient pas s'inverser car de nombreux gouvernements sont vulnérables aux chocs extérieurs, qui limitent leur marge de manœuvre budgétaire<sup>9</sup>, les investissements et les stratégies de réduction de la pauvreté. La faiblesse de l'économie est aggravée par des conflits prolongés et la montée de l'extrémisme violent, ce qui se traduit par un ralentissement de l'investissement, une faible participation du secteur privé et moins de sources de revenus de substitution telles que le tourisme, cela malgré les effets positifs de la baisse des prix du pétrole dans certains pays.

8. Le commerce et l'intégration économique régionale peuvent stimuler une croissance et un développement inclusifs, mais ils sont largement inexploités. Le commerce entre plusieurs pays arabes a diminué en raison de la persistance de la violence et des conflits, et en dépit des progrès accomplis (par exemple la création de la Grande zone arabe de libre-échange), hors pétrole, le commerce intrarégional entre les États arabes est le plus faible au monde<sup>10</sup>. La chute des prix du pétrole et les tendances protectionnistes sur les marchés mondiaux ont exacerbé le problème, mais les récentes négociations sur le commerce des services peuvent offrir l'occasion d'accroître les échanges commerciaux dans la région.

9. Les trajectoires de développement dans la région sont également touchées par les changements climatiques et la fragilité croissante des ressources naturelles. La région abrite 14 des 20 pays qui subissent le stress hydrique le plus élevé<sup>11</sup>, et d'ici à 2030 les ressources en eau renouvelables auront été réduites de 20 % supplémentaires. En ce qui concerne l'énergie, la région a les niveaux de rayonnement solaire les plus élevés du monde, mais la capacité renouvelable n'est que de 7 %. Les changements climatiques pourraient entraîner une diminution de la production agricole de 21 % en valeur d'ici à 2080, ce qui porterait atteinte à l'égalité des zones rurales et urbaines, avec des conséquences distinctes pour les femmes. Selon les prévisions, l'accroissement de la population et l'urbanisation devraient imposer des contraintes supplémentaires aux ressources naturelles, au détriment des femmes rurales, dont les moyens de subsistance dépendent des ressources naturelles. Aujourd'hui, la moitié de la région est constituée de zones urbaines, contre 45 % pour les pays en

<sup>5</sup> Les deux tiers de la population arabe ont moins de 30 ans, et la moitié d'entre eux ont de 15 à 29 ans.

<sup>6</sup> Indicateurs du développement dans le monde, Banque mondiale.

<sup>7</sup> Voir [www.knowledge4all.com](http://www.knowledge4all.com).

<sup>8</sup> Indicateurs du développement dans le monde, Banque mondiale.

<sup>9</sup> De nombreux pays sont confrontés à des déficits budgétaires élevés (entre 12 % et 13 %) et à une dette publique élevée – 44 % du produit intérieur brut (PIB) en moyenne.

<sup>10</sup> La baisse des prix du pétrole porte préjudice aux structures commerciales (les combustibles représentaient 57 % des exportations totales de la région en 2015), [www.comtrade.un.org](http://www.comtrade.un.org).

<sup>11</sup> Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) 2017, base de données principale d'Aquastat : <http://www.fao.org/nr/water/aquastat/data/query/results.html?lang=fr>.

développement, et elles devraient constituer les trois quarts de l'ensemble de la région d'ici à 2050<sup>12</sup>.

### **Déficits de gouvernance communs aux différents pays et affaiblissement de la cohésion sociale causés par les conflits et les crises**

10. Ces six dernières années, la région a connu une escalade de la violence, ainsi que des périodes de sécheresse et de famine plus fréquentes et plus graves, avec des conflits et des crises prolongées dans sept des 18 pays. Ces crises ont causé des pertes dévastatrices en vies humaines, infligé des souffrances humaines, provoqué des déplacements de population et remis en question les acquis du développement en portant atteinte à l'économie, aux capacités de production, aux infrastructures et aux services, ainsi qu'en ayant des retombées négatives dans les pays voisins. La région accueille 57,5 % de tous les réfugiés<sup>13</sup> et 48,8 % de l'ensemble des personnes déplacées qu'il y a dans le monde entier<sup>14</sup>. La situation met à l'épreuve la résilience des réfugiés et des communautés d'accueil, exerce d'énormes pressions sur les ressources naturelles et les services de base et porte atteinte à la cohésion sociale.

11. Ces situations, qui touchent de manière disproportionnée les femmes, ont entraîné une augmentation des mariages d'enfants et de la violence sexiste, réduit l'accès aux établissements d'enseignement et de santé et accru le nombre de ménages dirigés par une femme. Dans plusieurs pays, les enfants et les jeunes risquent d'être une « génération perdue ».

12. Au cours des trois dernières décennies, plusieurs groupes extrémistes violents ont vu le jour, qui ont attiré un grand nombre de jeunes dans leurs rangs, profitant de leur marginalisation sociale et économique, et ont étendu le vide du pouvoir dans certains pays. Le recrutement s'étend dans toute la région et dans le reste du monde, portant grandement atteinte à la sécurité et au développement.

13. De nombreux problèmes de développement rencontrés depuis longtemps dans les États arabes ont leur source dans les déficits de gouvernance<sup>15</sup>; ils affaiblissent la légitimité des institutions de l'État et l'égalité devant la loi, et détournent des ressources de services et de projets qui pourraient sans cela améliorer la vie de millions de personnes. Les déficits de gouvernance constituent une menace permanente pour l'avenir de la région, compromettant sa résilience face aux pressions politiques, économiques, sociales, démographiques et environnementales.

14. S'agissant de l'efficacité et de l'efficacités de la gouvernance, certains pays, en particulier ceux qui sont touchés par un conflit, ont subi un effondrement des systèmes de gouvernance locale, ce qui nuit à la prestation de services publics. Malgré la lenteur des progrès dans certains domaines, les indicateurs internationaux confirment les déficits de gouvernance. Selon l'indice de perception de la corruption 2016 de Transparency International, la note de la région est de 32,7 sur 100 alors que la moyenne mondiale est de 42,94.

<sup>12</sup> Organisation des Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, Perspectives de l'urbanisation mondiale, révision de 2014.

<sup>13</sup> D'après la base de données statistique en ligne du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, de 2016 ; voir <http://www.unhcr.org/>.

<sup>14</sup> D'après les rapports humanitaires de 2017 du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA).

<sup>15</sup> Pour une analyse approfondie, voir le Rapport arabe sur le développement humain 2004.

15. Les réformes de la gouvernance ont été interrompues pour des raisons de sécurité dans différents pays. Cela a entraîné un rétrécissement de l'espace public, une réduction de la liberté d'expression et d'association et le déclin de la société civile et de la participation publique. Cela a alimenté le manque de confiance des citoyens dans les institutions et s'est traduit par une réticence à exercer leur droit de vote, en particulier chez les jeunes<sup>16</sup>. Dans cette région, qui est celle qui a le plus grand écart entre les sexes<sup>17</sup>, les obstacles à l'égalité et le conservatisme social et politique croissant limitent les choix des jeunes femmes et entravent leur autonomisation politique et leur participation<sup>18</sup>.

16. Tout au long du cycle du programme régional pour la période 2014-2017, le PNUD a cherché à faire progresser le programme régional dans des domaines thématiques comme le renforcement de l'intégrité et la lutte contre la corruption, la cohésion sociale, la réduction des risques de catastrophe et l'action pour le climat, l'intégration économique régionale et l'autonomisation des femmes. Le programme a réussi à améliorer sa position régionale pour établir des liens avec les réseaux transnationaux et leur apporter son appui, amplifier les activités de sensibilisation et promouvoir la coopération Sud-Sud et le partage des connaissances. En reconnaissant les liens entre l'élaboration de politiques fondées sur la connaissance des faits et les données factuelles, l'un des principaux domaines de travail a consisté à stimuler la réflexion par des recherches et des analyses approfondies et à diffuser les connaissances à l'appui de la réalisation des objectifs de développement durable.

17. Le programme régional pour 2018-2021 s'appuiera sur les travaux passés, en bénéficiant d'un processus de conception consultatif qui fait appel à la participation des parties prenantes<sup>19</sup>. La valeur ajoutée du travail effectué au niveau régional continuera de résider dans l'application de l'approche « régionaliste »<sup>20</sup> en vue d'aider les pays arabes à réduire la vulnérabilité et la fragilité, à accélérer les transformations structurelles aux fins du développement durable et à bâtir des sociétés pacifiques et résilientes. L'action entreprise aidera les pays à réaliser le Programme 2030 et les objectifs de développement durable, ainsi que d'autres engagements internationaux tels que le Programme d'Action d'Addis-Abeba et l'Accord de Paris.

18. Le programme régional traitera des problèmes et des perspectives communs à tous les pays ou à certains pays et s'appuiera sur le pouvoir fédérateur du PNUD en tant que partenaire fiable pour soutenir les institutions, réseaux et partenaires régionaux et offrir des solutions reposant sur des données factuelles, en facilitant la concertation et l'action collective avec le gouvernement, les acteurs non gouvernementaux, les organisations de la société civile et le secteur privé. Cet avantage comparatif sera étayé par l'accent mis sur les connaissances liées à l'architecture mondiale du PNUD, en soulignant au niveau intersectoriel les capacités, les systèmes et les compétences nécessaires pour transformer les sociétés et les économies.

<sup>16</sup> Rapport arabe sur le développement humain 2016.

<sup>17</sup> Forum économique mondial, Indice mondial des disparités entre hommes et femmes 2016.

<sup>18</sup> Les femmes sont sous-représentées dans la fonction publique, le système judiciaire, l'armée, la police/les forces de l'ordre. Le pourcentage de sièges occupés par des femmes dans les parlements arabes a augmenté mais n'est encore que de 18,8 %, alors que la moyenne mondiale est de 23 %.

<sup>19</sup> Le processus comprenait la mise en pratique de la théorie du changement, une consultation régionale en mai 2017, à Amman, et un forum de discussion en ligne.

<sup>20</sup> L'approche « régionaliste » couvre des biens et des services publics régionaux, les externalités et les retombées transfrontières, des questions sensibles transnationales ou des questions nouvelles, l'innovation et l'échange de connaissances, ainsi que la coopération Sud-Sud par l'intermédiaire de partenariats et réseaux régionaux.

19. Une évaluation indépendante du Plan stratégique du PNUD pour 2014-2017 et des programmes régionaux reconnaît l'avantage comparatif du programme régional et la manière dont il complète les programmes de pays. Elle souligne l'importance des plateformes multipartites régionales pour que les pays travaillent de concert et échangent les enseignements tirés, remédient aux risques transnationaux, et facilitent la programmation multipays et les activités de plaidoyer sur les défis communs. L'examen à mi-parcours du programme régional (2016) et diverses évaluations de projet confirment cela<sup>21</sup>, appelant à mettre davantage l'accent sur la gestion des connaissances et la stimulation de la réflexion pour soutenir les plateformes régionales.

20. Le programme régional s'appuie sur ces conclusions, qui font ressortir la valeur du PNUD au niveau régional pour ce qui est de promouvoir la concertation et le plaidoyer régionaux sur les questions sensibles. Il concrétisera cette approche en : i) consolidant une base de connaissances qui promeut la recherche, l'analyse, la collecte et la diffusion de données, permettant l'élaboration de politiques fondées sur la connaissance des faits et la stimulation de la réflexion; ii) encourageant des réseaux de parties prenantes inclusifs pour faciliter les échanges entre pairs et l'action collective sur les principales questions de développement; iii) aidant les institutions régionales à obtenir des résultats en matière de développement durable; iv) transposant à plus grande échelle les initiatives ayant réussi au niveau des pays grâce à des échanges régionaux qui complètent les plateformes nationales d'appui (en étroite collaboration avec les bureaux de pays du PNUD).

21. Un exemple de l'application réussie de cette approche concerne la lutte contre la corruption, au titre de laquelle le programme régional a apporté un appui au Réseau arabe pour le renforcement de l'intégrité et la lutte contre la corruption, qui est composé de 47 représentants de 18 pays arabes et d'un « groupe non gouvernemental » représentant 26 organisations de la société civile, le secteur privé et les milieux universitaires. La coopération régionale et l'échange de connaissances ont conduit à l'élaboration de 12 nouvelles propositions de réforme juridique depuis 2014, dont neuf ont été adoptées sous forme de loi. Concernant le commerce, l'appui fourni à la Ligue des États arabes en 2017 a aidé à mener à bien des négociations sur le « commerce des services », qui était au point mort depuis 14 ans. Sur les données et statistiques, l'« Arab Development Portal », qui a été créé en partenariat avec le Fonds arabe de développement économique et social, offre des données sur 12 thèmes du développement, 3 300 indicateurs, et une assistance technique sur les objectifs de développement durable. L'objectif de chaque initiative a été d'améliorer les capacités régionales pour maintenir l'obtention des résultats du programme au-delà de l'engagement du PNUD.

22. Les évaluations du plan stratégique, les examens à mi-parcours de 2016 et les évaluations de projet soulignent la nécessité d'une collaboration accrue avec les organismes des Nations Unies, la société civile et le secteur privé. L'approche régionale sera complétée en renforçant les partenariats avec la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO), en tirant parti de son mandat relatif à la collaboration avec les États Membres, et à la production d'analyses et de données sur les questions de développement régional. Le programme régional tirera parti des compétences sectorielles d'autres organisations telles que l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-

<sup>21</sup> Évaluations de projet au titre des initiatives Intégrité et lutte contre la corruption dans les pays arabes (2015 et 2016), Aide pour le commerce au profit des États arabes (2016) et Favoriser une participation inclusive et participative des femmes à la vie publique (2016).

Femmes) sur l'égalité des sexes, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et le Programme alimentaire mondial (PAM) sur la résilience face aux changements climatiques, la CNUCED et l'Organisation mondiale des douanes (OMD) sur le commerce et le Département des affaires politiques du Secrétariat de l'ONU sur la gestion des crises. Des efforts seront faits pour rapprocher le secteur privé et faciliter les pratiques commerciales qui débouchent sur des investissements accrus dans le domaine des objectifs de développement durable. Le programme régional s'intéressera de façon plus étendue à l'engagement civique dans les processus d'élaboration des politiques afin d'améliorer l'environnement pour une plus grande coopération régionale.

23. L'évaluation du plan stratégique et l'examen à mi-parcours du programme régional ont mis l'accent sur la question de la diminution des ressources de base et suscité des inquiétudes quant à la durabilité des projets régionaux. Le programme régional a répondu de façon satisfaisante à la question en accroissant les efforts de mobilisation de ressources autres que les ressources de base, en particulier auprès de partenaires régionaux tels que le Groupe de coordination arabe et la Fondation Mohammed bin Rashid Al-Maktoum.

## II. Priorités du programme et partenariats

24. La principale référence pour identifier les domaines de travail pour le programme régional est le Programme 2030 et les objectifs de développement durable. Guidé par ces cadres, le programme régional est conçu pour répondre à un contexte de développement marqué par une fragilité, une vulnérabilité et une exclusion croissantes. Il faut pour cela adopter une démarche qui encourage la coopération régionale et la concertation en vue de favoriser une croissance durable qui réalise pleinement le potentiel des jeunes Arabes et renforce les institutions afin que les sociétés soient plus pacifiques. Du fait de l'instabilité qui perdure dans la région, il faut adopter des approches qui tiennent compte des risques pour encourager l'échange de connaissances, et accroître les capacités et les moyens des communautés, institutions et parties prenantes pour anticiper les chocs et y répondre. En reconnaissant la diversité des situations de développement et les problèmes décrits à la Section I, la réponse apportée par le programme régional s'articule autour de deux réalisations. Ces réalisations correspondent à des voies de résolution des problèmes identifiées dans la théorie du changement et intègrent les dimensions économiques, sociales et environnementales du développement durable.

### **Réalisation 1 : accélérer la transformation structurelle des capacités de production de façon durable et inclusive**

25. Les objectifs de développement durable fournissent un cadre général pour cette réalisation, car ils « reconnaissent que l'élimination de la pauvreté doit s'accompagner de stratégies qui renforcent la croissance économique et répondent à un éventail de besoins sociaux, parmi lesquels l'éducation, la santé, la protection sociale et les possibilités d'emploi, tout en luttant contre les changements climatiques et en protégeant l'environnement »<sup>22</sup>. Le programme aidera les partenaires à faire progresser la coopération régionale et la concertation sur une croissance inclusive et durable et la création d'emplois. La réalisation établira un lien entre l'intégration économique régionale, le développement économique local, l'économie fondée sur la connaissance et la transition vers des voies de résilience face aux changements

<sup>22</sup> Voir [www.un.org/sustainabledevelopment/fr/development-agenda/](http://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/development-agenda/).

climatiques qui soient vertes et à faible émission de carbone pour des moyens de subsistance et des possibilités d'emploi durables. Guidé par les normes sociales et environnementales du PNUD, le programme régional mettra l'accent sur les processus qui ont longtemps exclu les pauvres et les groupes vulnérables, qui les ont tenus à l'écart des possibilités économiques ou qui ont entravé leur accès aux ressources naturelles.

### **Réalisation 2 : renforcer les institutions pour promouvoir la participation inclusive, prévenir les conflits et édifier des sociétés pacifiques**

26. Dans ce domaine de travail, les parties prenantes mettront l'accent sur les causes profondes du conflit et des déficits de gouvernance. Le programme régional introduit une optique prospective sur la façon dont les gouvernements et les acteurs non gouvernementaux peuvent coopérer pour remédier aux fragilités tout en promouvant des réformes démocratiques et la résilience. Les efforts faits en matière de gouvernance doivent aller de pair avec la réduction des inégalités et de l'exclusion, qui abaissent la participation de certains groupes, en particulier les jeunes et les femmes. Le partage des connaissances, ainsi que la production et la diffusion de données, seront essentiels pour assurer une conduite éclairée, la prise de décisions fondée sur des données d'observation et le suivi des progrès accomplis vers la réalisation des objectifs de développement durable.

27. Le principe selon lequel il ne faut pas faire de laissés-pour-compte sera appliqué dans l'ensemble du programme régional – avec des interventions spéciales, et en tant que composante transversale. L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes continuent d'occuper une place centrale dans le programme proposé, l'accent étant mis sur la participation à la vie politique et les possibilités économiques (ODD 5 et 10). En tant que groupe cible et partenaire, les jeunes feront l'objet d'une plus grande attention et des activités particulières leur seront consacrées dans l'ensemble des domaines de travail et des phases de la mise en œuvre du programme (ODD 4, 8, 10 et 16).

28. Le programme proposé sera guidé par les réalisations et les solutions décrites dans le plan stratégique du PNUD pour la période 2018-2021 et tiendra compte des recommandations programmatiques issues de l'évaluation du plan stratégique. Le programme débouchera sur des solutions intégrées aux problèmes recensés au moyen de six solutions distinctives, en utilisant les deux réalisations ci-dessus pour adapter les réponses. L'application de chaque solution procède de la théorie du changement (comme expliqué dans les annexes).

### **Maintenir les populations hors de la pauvreté**

29. **Soutenir les efforts déployés en vue de l'intégration économique régionale (ODD 9 et 17)** Le PNUD rassemblera des données factuelles et encouragera la concertation régionale sur le rôle de l'intégration économique régionale dans la promotion d'une croissance durable, inclusive et créatrice d'emplois. Le programme régional continuera d'appuyer l'intégration économique arabe, l'accent étant mis sur le commerce, en effectuant des analyses, en facilitant les changements de politique et en complétant les interventions au niveau des pays. Cela sera fait en aidant la Ligue des États arabes (LEA) à élaborer des politiques et à appuyer la mise en œuvre d'un programme économique régional tenant compte des disparités entre les sexes, en faisant fond en particulier sur la Grande zone arabe de libre-échange et sur l'Union douanière arabe. Les actions seront étendues pour faciliter le commerce transfrontière

et les couloirs de transport (par exemple, entre l'Égypte, le Soudan, la Jordanie et l'Arabie saoudite) en vue d'optimiser les coûts des opérations et de transaction pour les entreprises, afin de générer des bénéfices tangibles pour le développement local. Le PNUD continuera de collaborer, notamment, avec la CESAO, la CNUCED et l'OMD.

**30. Soutenir les chaînes de valeur régionales intégrées et le développement économique local (ODD 1 et 11)** Le programme régional, en particulier dans ses travaux liés au commerce, mettra l'accent sur les chaînes de valeur régionales qui contribuent à stimuler les capacités productives au niveau local. Il investira dans le partage des expériences régionales et interrégionales pour créer des possibilités économiques inclusives sur les marchés locaux et fournir des infrastructures et des services, en particulier pour les populations les plus pauvres. Les échanges entre pays seront facilités concernant des solutions visant à gérer les afflux massifs de réfugiés dans des pays comme l'Iraq, la Jordanie et le Liban. Ces domaines de travail offrent des possibilités de participation au secteur privé.

### **Renforcer une gouvernance efficace, responsable et inclusive**

**31. Apporter un appui à l'administration publique pour favoriser la responsabilisation, la transparence et la confiance des citoyens dans les institutions (ODD 16 et 10)** Le renforcement de l'intégrité et la lutte contre la corruption constituent des points d'entrée fondamentaux pour les réformes de gouvernance plus larges. Le programme régional s'appuiera sur des travaux antérieurs et adoptera de nouvelles approches pour aider les administrations publiques à être plus inclusives et capables de collecter les recettes et de fournir des services équitables. Un appui continu aux fins de la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies contre la corruption sera fourni au moyen de l'échange d'informations entre pays et de l'élaboration de solutions préventives sectorielles (y compris des approches fondées sur le risque). En faisant fond sur la coopération passée avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDD), l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et l'OMD – et en explorant des partenariats avec de nouveaux donateurs et entreprises – des interventions sectorielles offrent des possibilités d'appliquer des initiatives à plus grande échelle. Cette approche globale visera à faire participer les jeunes, les femmes et la société civile en tant que partenaires en vue de promouvoir des réformes de la gouvernance et le renforcement de la responsabilisation. Ainsi, la fourniture d'un appui au Réseau arabe pour le renforcement de l'intégrité et la lutte contre la corruption (ACINET) et à son groupe continuera, de concert avec la consolidation des réseaux de jeunes pour l'intégrité.

**32. Encourager la gouvernance locale, l'inclusion et la participation (ODD 10, 11 et 16).** Fournir un appui à la gouvernance locale joue un rôle dans la promotion de l'inclusion et de la participation des citoyens. Une plateforme régionale sera créée pour faciliter l'échange d'expériences et de meilleures pratiques en matière de gouvernance locale, qui apportera un appui aux efforts déployés au niveau des pays dans la mise en œuvre des cadres de gouvernance locale et de développement local intégrés (en situation d'après-crise et en dehors des périodes de crise). Dans le cadre du programme régional, un espace politique régional sera créé en vue de mobiliser les groupes de la société civile sur la question des mécanismes et systèmes de gouvernance. Il s'agit notamment d'accroître le rôle des jeunes et des femmes en matière de prise de décisions en s'attaquant aux obstacles auxquels ils se heurtent. Apporter un appui à la tenue d'élections régulières et ouvertes à tous est un autre point d'entrée important pour rétablir la confiance des citoyens dans les institutions. En

collaboration avec le Département des affaires politiques, le programme régional continuera de collaborer avec le projet mondial d'appui au cycle électoral aux fins de la mise en œuvre d'interventions électorales régionales qui facilitent le partage des connaissances et la coopération en matière d'élections.

**33. Faciliter la cohésion sociale et la prévention des conflits (ODD 16 et 4).** L'accent sera mis sur la facilitation du dialogue au niveau régional pour les groupes concernés (y compris des groupes non traditionnels comme les chefs religieux ou les représentants des médias) et sur le développement de leur capacité de régler les différends et de prévenir les conflits. Il faudra à ce titre améliorer la compréhension qu'ont les parties prenantes de l'extrémisme violent et affiner les mesures préventives qui limitent la portée transfrontière et interrégionale des groupes extrémistes violents. L'approche régionale visera à activement mobiliser les femmes et les jeunes et à créer des liens entre les efforts locaux et mondiaux, conformément au Plan d'action du Secrétaire général pour la prévention de l'extrémisme violent. Les travaux s'appuieront sur la collaboration avec d'autres régions, en particulier le projet conjoint sur ce plan d'action avec le Bureau régional pour l'Afrique du PNUD.

**34. La fourniture d'un appui à une meilleure planification des migrations et des déplacements (ODD 10)** nécessite de s'attaquer aux effets négatifs des migrations et des déplacements sur la pauvreté et le développement et d'avoir une meilleure compréhension des liens entre l'humanitaire, la sécurité et le développement. Le programme régional analysera les causes sous-jacentes qui entraînent des migrations et des déplacements et fournira un appui aux acteurs de la gouvernance aux fins de l'utilisation des connaissances et des données factuelles pour la prévention et la planification à long terme, et de l'intégration des réfugiés dans leurs plans. Cela s'appliquera aux pays qui enregistrent d'importants afflux ou exodes de réfugiés (par exemple, la Syrie et les pays voisins, la Corne de l'Afrique et l'Afrique du Nord – en coopération avec le Bureau régional pour l'Afrique).

### **Améliorer la prévention et le relèvement pour des sociétés résilientes**

**35. Apporter un appui aux institutions de gouvernance pour renforcer la gestion des crises (ODD 1, 11, 13 et 16).** Le programme régional continuera de renforcer les capacités de gestion des crises des institutions régionales – face aux problèmes causés par les conflits et les catastrophes climatiques – en maintenant son appui à la Ligue des États arabes, en partenariat avec l'Union européenne, et en s'appuyant sur les efforts de collaboration avec le Département des affaires politiques et l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR). Le programme régional, reconnaissant les effets disproportionnés des changements climatiques sur les pauvres, appuiera les efforts visant à intégrer les risques climatiques dans la prévention des crises et le relèvement, ce qui permet de remettre en état les infrastructures et de rendre les moyens de subsistance résistants aux futurs chocs climatiques.

**36.** Le programme régional jouera un rôle en **favorisant la collaboration entre pays et au niveau sous-régional en vue de renforcer la résilience dans la région (ODD 1, 11 et 16)**, en ciblant particulièrement les pays touchés par la crise. Il facilitera le partage des connaissances et des technologies, des meilleures pratiques et des modalités de partenariat pour améliorer la cohérence des interventions visant à améliorer la résilience, l'accent étant mis sur la résilience des municipalités. Il s'appuiera pour cela sur les partenariats avec le HCR et d'autres parties prenantes par

l'intermédiaire du Centre sous-régional du PNUD au titre du Plan régional de gestion de la situation des réfugiés et de renforcement de la résilience, qui pourrait être étendu au-delà des pays touchés par la crise syrienne.

### **Promouvoir des solutions naturelles pour une planète viable et combler le déficit d'énergie propre**

37. **Une utilisation résiliente face aux changements climatiques et durable des écosystèmes et des ressources naturelles (ODD 6, 13, 14 et 15)** est indispensable pour étendre les possibilités économiques de manière durable. Le programme régional aidera les partenaires à intégrer les activités relatives à l'amélioration de la résilience face aux changements climatiques, à la conservation de l'eau et aux écosystèmes dans les politiques plus larges de développement et de relèvement. Cela aidera les pays à mettre en place des modèles écologiques et résilients face aux changements climatiques qui font de l'atténuation des risques pour les populations pauvres une priorité. Les priorités concerneront l'utilisation durable de la biodiversité, les écosystèmes terrestres et aquatiques, la gestion des ressources transfrontières et le renforcement des capacités d'adaptation dans des secteurs tels que l'agriculture et l'eau au profit des populations pauvres et vulnérables. En sus d'encourager la collaboration et le développement des capacités au niveau transnational, le programme régional aidera les pays à accéder aux fonds consacrés au climat par l'intermédiaire du Fonds pour l'environnement mondial et du Fonds vert pour le climat, ce qui peut offrir la possibilité d'intensifier les initiatives. Les activités donnent lieu à une collaboration avec, notamment, le Programme des Nations Unies pour l'environnement, le PAM et la CESAO.

38. **Appuyer la transition vers des solutions énergétiques durables à faible intensité de carbone (ODD 7 et 13)**. Une autre priorité consiste à intensifier les investissements dans les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et l'accès à l'énergie en embrassant l'énergie durable comme un secteur créateur d'emplois et constituant la base pour élargir l'accès des communautés et populations pauvres et déplacées, en particulier les femmes. Il s'agit notamment de réduire les risques liés aux investissements dans les secteurs public et privé, d'étendre l'utilisation de l'énergie durable pour sortir de la crise et de traiter la question des interrelations entre l'alimentation, l'énergie et l'eau au moyen de technologies et de politiques novatrices. Cet ensemble de travaux repose sur de solides partenariats avec les entités du secteur privé.

### **Promouvoir les connaissances et les données pour le développement humain**

39. **Appuyer les systèmes de connaissance et les capacités, et assurer le suivi des objectifs de développement durable (ODD 9 et 17)** consistera à renforcer la capacité des acteurs concernés de produire et utiliser des données et des connaissances pour créer un ensemble de données factuelles aux fins de l'élaboration des politiques. Cela permettra de dynamiser la coopération entre les pays pour mettre en œuvre des stratégies de développement durable, notamment en identifiant les lacunes dans la production de données et en fournissant une assistance technique aux partenaires sur la qualité et la disponibilité des données sur les objectifs de développement durable. Le PNUD offrira un mécanisme de suivi à plusieurs niveaux afin de suivre les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable, en s'appuyant sur un réseau régional créé par les instituts nationaux de statistique, en collaboration avec des institutions régionales telles que l'Institut arabe de formation et de

recherches statistiques et la CESAO. Conformément au Programme 2030, le programme régional encouragera les échanges régionaux sur l'innovation et la technologie, qu'il utilisera pour accélérer les progrès de l'humanité, combler le fossé numérique et résoudre les problèmes de développement durable.

40. **Produire des connaissances et collecter des données pour entraîner un débat politique et l'élaboration de politiques fondées sur la connaissance des faits (ODD 17).** Le PNUD continuera à promouvoir une base régionale de connaissances visant à rendre disponibles les informations sur des sujets spécifiques ayant trait au développement. Le mécanisme principal est la publication phare qu'est le Rapport arabe sur le développement humain, qui a abouti à la création et à la diffusion depuis 2002 de connaissances sur le développement centré sur l'être humain dans toute la région. Le programme continuera d'appuyer l'élaboration de cette publication pour promouvoir la réflexion, les activités de plaidoyer et l'élaboration de politiques fondées sur la connaissance des faits. De plus, le programme régional s'emploie à produire et diffuser des données (et à compléter les statistiques officielles), en particulier lorsqu'il n'y a pas de données disponibles. Le PNUD mettra davantage l'accent sur l'utilisation des mégadonnées et des technologies de pointe, en étroite collaboration avec les partenaires régionaux, et en s'appuyant sur des partenariats qui existent de longue date avec la Fondation Mohammed Bin Rashid Al Maktoum, le Fonds de l'OPEP pour le développement international et le Groupe de coordination arabe.

41. **Appuyer les efforts axés sur une transformation économique fondée sur les connaissances et faciliter les possibilités d'emploi dans les secteurs productifs (ODD 4 et 8).** L'enseignement, y compris l'enseignement professionnel et technique, doit correspondre aux besoins du marché du travail et offrir des compétences et des possibilités à la prochaine génération. Cela nécessite une transformation économique fondée sur les connaissances comportant des composantes innovation et entrepreneuriat qui soient appuyées par la technologie et la recherche-développement – qui sont tous essentiels pour préparer les jeunes à l'avenir. Les travaux du programme régional du PNUD sur les systèmes de connaissances fourniront des données concrètes aux partenaires régionaux et nationaux et auront pour effet de favoriser des dialogues et de nouvelles collaborations entre l'éducation et l'industrie, et d'appuyer la transformation des façons dont ils travaillent sur les compétences et les systèmes de production. Ces efforts s'appuient sur des arrangements de collaboration avec les universités, les établissements de recherche et le secteur privé.

## Renforcer l'égalité des sexes

42. Un partenariat comprenant l'Organisation des femmes arabes, la Ligue des États arabes et ONU-Femmes **appuiera la mise en œuvre du Programme 2030 dans une démarche soucieuse d'égalité entre les sexes.** Il s'agira d'aider les parties prenantes à prendre en compte la problématique hommes-femmes de façon systématique dans tous les objectifs de développement durable, d'améliorer la prise en compte des disparités entre les sexes dans le suivi des objectifs de développement durable et de faciliter les dialogues multipartites qui fournissent une base de connaissances pour les activités de plaidoyer. Les efforts déployés s'appuieront sur les travaux précédents sur les objectifs de développement durable et l'utilisation d'une base de données en ligne contenant des informations sur la situation des droits de l'homme ayant trait à la problématique hommes-femmes.

43. **Fournir un appui aux réseaux de la société civile pour promouvoir des sociétés pacifiques (ODD 16 et 5).** Des activités seront menées avec les réseaux œuvrant en faveur de la paix et de la sécurité, les institutions régionales, les réseaux de la société civile comme Karama, et les entités des Nations Unies, comme ONU-Femmes, afin de promouvoir le rôle des femmes et des jeunes – qui exigent des stratégies différenciées d’engagement – conformément aux résolutions pertinentes de l’ONU<sup>23</sup>. Le programme sera actif sur les réseaux existants en faveur des femmes et des jeunes pour promouvoir la paix et améliorer les liens locaux dans l’ensemble de la région en échangeant des connaissances et en facilitant l’interaction. Des efforts supplémentaires aideront les parties prenantes concernées, en particulier dans les pays en conflit, à intégrer l’état de droit et les dispositions relatives à la protection des droits de l’homme et des libertés fondamentales dans les cadres législatifs.

### III. Administration du programme et gestion des risques

44. Le présent descriptif de programme régional donne un aperçu de la contribution du PNUD aux résultats régionaux et mondiaux et constitue le principal moyen de rendre compte au Conseil d’administration de la mesure dans laquelle les résultats correspondent aux objectifs fixés et de l’utilisation des ressources allouées au programme. La manière dont les responsables doivent rendre compte, aux niveaux du pays, de la région et du siège, des activités qu’ils mènent dans le cadre des programmes régionaux est précisée dans les politiques et procédures relatives aux programmes et aux opérations du PNUD ainsi que dans le cadre régissant les contrôles internes.

45. Cinq risques seront suivis et traités afin d’éviter les obstacles à la réussite de la mise en œuvre du programme. Le premier est que, tandis que les guerres et les retombées devraient se poursuivre au cours de la période couverte par le programme, une trop grande insistance sur les crises dans la région pourrait compromettre le travail qui doit être accompli pour éviter les menaces qui pèsent à plus long terme sur le développement, tels que les changements climatiques, la diversification économique et les réformes de gouvernance inclusive, notamment celles qui concernent les femmes et les jeunes en dehors des périodes de conflit. **La reconnaissance explicite des différentes voies de développement, le lien entre action humanitaire et développement, et des réponses souples** qui concilient le développement à court et à long terme, répondront à ces préoccupations. Le deuxième risque est lié aux lacunes existant dans les données et les éléments probants nécessaires pour la planification et le suivi des objectifs de développement durable. Des données et statistiques ne sont pas toujours disponibles ou uniformes, de sorte qu’il est difficile d’effectuer des comparaisons entre pays et avec des sources internationales. Le programme régional se consacre à **l’amélioration des données et des statistiques**, en étroite collaboration avec les instituts nationaux de statistique et en mettant au point des outils pour évaluer la disponibilité des données qui pourraient contribuer à atténuer les risques. Le troisième est que le programme régional chevauche les activités menées au niveau des pays, risque que le PNUD s’emploiera à atténuer. Pour éviter ces risques, **le PNUD renforcera la coordination entre son programme régional, les bureaux de pays et les équipes techniques au Centre régional**. La participation active des bureaux de pays et des parties prenantes nationales dans la conception du présent document devrait améliorer la coordination.

<sup>23</sup> Voir résolutions 1325 (2000), 2242 (2015) et 2250 (2015) du Conseil de sécurité.

46. Les deux derniers risques concernent les activités de sensibilisation et de mobilisation des ressources. S'agissant du quatrième risque, il a été établi que les activités de sensibilisation au moyen des méthodes traditionnelles (ateliers et diffusion de documents d'information sur papier) sont limitées. Pour remédier à cette situation, **le programme régional a créé une « base de connaissances » publique en ligne dans laquelle seront archivés tous les outils et produits de connaissance**. Le PNUD continuera d'élaborer des plateformes électroniques, des portails de données et des applications mobiles qui combinent des statistiques, des analyses et la visualisation avancée des données sur différents thèmes. Le cinquième et dernier risque est le nombre limité de partenaires de développement qui financent des activités régionales, ce qui constitue une menace pour l'obtention de ressources sur le long terme. Pour y remédier, **le PNUD diversifiera ses efforts de mobilisation de ressources afin de lever des fonds pour le programme**. L'expérience montre que l'intérêt accru des donateurs, en particulier des acteurs régionaux, accroît la viabilité du programme. Si les efforts de mobilisation des ressources ne donnent pas les résultats escomptés, le PNUD redéfinira l'ordre de priorité des activités du programme régional.

47. Le programme régional répondra avec souplesse aux priorités actuelles en matière de réforme de l'ONU et recherchera une collaboration plus étroite avec d'autres entités des Nations Unies en vue de contribuer de façon positive à ces questions prioritaires.

48. Le programme sera mis en œuvre au moyen de la modalité d'exécution directe, en appliquant les normes sociales et environnementales du PNUD. Le PNUD va étendre la coopération Sud-Sud par le biais des réseaux régionaux de parties prenantes existants ou nouveaux pour renforcer les capacités, en particulier dans les domaines de la coopération économique, du renforcement de l'intégrité et de la lutte contre la corruption, des changements climatiques, de l'assistance électorale et de la prévention des conflits.

49. Conformément à la décision du Conseil d'administration [DP/2013/9](#), tous les coûts directs associés à la mise en œuvre de projets sont imputés aux projets concernés.

## IV. Suivi et évaluation

50. La gestion, le suivi et l'évaluation du programme régional seront fondés sur les arrangements de programmation énoncés dans les politiques et procédures relatives aux programmes et aux opérations du PNUD. L'examen quadriennal complet de 2016 et ses recommandations relatives à un système des Nations Unies pour le développement à même d'appliquer le Programme 2030 orienteront le programme régional.

51. Le Directeur du Bureau régional pour les États arabes exerce le contrôle et la responsabilité de la mise en œuvre du programme régional, conformément à la structure organisationnelle du Bureau. Une équipe de gestion spécifique, dans le cadre du centre régional, assurera la gestion et le contrôle du programme, et un Groupe intégré d'appui à la gestion fournira un appui à la gestion des opérations et du programme. Il est établi que cette structure améliore la qualité et l'efficacité du programme et engendre une réduction des coûts et des gains d'efficacité.

52. Avec le Groupe d'appui à la gestion, le programme régional est doté d'une capacité, d'un système et d'outils solides de gestion axée sur les résultats, ce qui le

rend à même de saisir les résultats et l'information financière à l'échelle du programme et d'assurer la cohérence et la conformité aux normes institutionnelles. Le Groupe d'appui à la gestion est responsable de la surveillance, du suivi et de l'établissement de rapports sur les résultats, en utilisant un « tableau de bord du programme régional » et un « cadre de suivi annuel » selon le Cadre de résultats et d'allocation des ressources (voir annexe). Une équipe spécialisée est chargée d'appuyer les connaissances, les données et l'information, la communication, et la gestion des technologies (TIC). Le Groupe d'appui à la gestion assure une formation continue au personnel sur la manière d'actualiser et de conserver les capacités pour la gestion axée sur les résultats.

53. Le PNUD effectuera un examen à mi-parcours, ainsi qu'une évaluation finale couvrant l'ensemble des projets, et évaluera un projet dans chaque domaine de résultat, en allouant 5 % du budget au suivi et à l'évaluation. Des évaluations de la qualité s'appliqueront à tous les projets. Le marqueur de l'égalité des sexes du PNUD, un outil visant à améliorer la responsabilisation dans ce domaine, a été lancé en 2015 pour améliorer la prise en compte de la problématique hommes-femmes dans la planification, le ciblage et le suivi.

54. Il sera important de mettre l'accent sur la recherche, la collecte et la visualisation de données pour suivre les tendances de développement et les progrès enregistrés dans la réalisation des objectifs de développement durable et dégager les besoins et priorités. L'Arab Development Portal<sup>24</sup>, initiative lancée par le programme régional, sera utilisé pour recueillir des données pour le Cadre de résultats et d'allocation des ressources et les indicateurs correspondants relatifs aux objectifs de développement durable. Cela permettra aux parties prenantes de recenser les réussites et les lacunes liées aux interventions et de prendre des mesures correctives fondées sur la connaissance des faits. Le PNUD affectera une partie des ressources du programme régional à l'élaboration des programmes, notamment pour le financement de projets pilotes et de nouvelles initiatives afin de répondre aux nouveaux besoins avec la souplesse voulue.

55. Le présent document relie les réalisations et produits du programme aux cibles et indicateurs des objectifs de développement durable, ce qui permet de suivre les contributions à la réalisation des objectifs pertinents en s'appuyant sur la collecte de données, notamment au moyen d'un « outil de suivi des objectifs de développement durable ».

56. Le Cadre de résultats et d'allocation des ressources est lié au Cadre intégré de résultats et d'allocation des ressources du plan stratégique du PNUD pour indiquer les contributions du programme régional de manière claire et systématique.

---

<sup>24</sup> Voir [www.arabdevelopmentportal.org](http://www.arabdevelopmentportal.org).

## Cadre de résultats et d'allocation des ressources pour les États arabes (2018-2021)

**Réalisation 1** : Accélérer la transformation structurelle des capacités de production de façon durable et inclusive

**Correspondant à la réalisation 2 du plan stratégique**

<i>Indicateurs de réalisation, niveaux de référence</i>	<i>Solution</i>	<i>Produits du programme régional</i>	<i>Contribution aux cibles des ODD</i>	<i>Principaux partenaires</i>	<i>Montant indicatif des ressources (dollars des États-Unis)</i>
Proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tous âges vivant dans une situation de pauvreté sous toutes ses formes, selon certaines mesures de la pauvreté multidimensionnelle (ODD 1.2.2) Niveau de référence : 18,2 % (2015) Source : arabdevelopmentportal.com Fréquence : annuelle	N° 1 Pauvreté	<b>1.1.1 Capacités développées pour l'expansion progressive de l'intégration économique régionale inclusive (Plan stratégique 1.1.2)</b> 1.1.1.1 Mesure dans laquelle la capacité des organisations sous-régionales et régionales est renforcée pour utiliser l'intégration commerciale et économique afin de promouvoir la croissance et les possibilités économiques Niveau de référence : 2 Niveau cible : 4 Source : politiques de la Ligue des États arabes; Politiques et stratégies des pays; rapports et évaluations de projet Fréquence : annuelle	ODD : 1.b; 9.1; 17.9; 17.10; 17.11; 17.12  Indirect : 1.1; 1.2; 2.b; 5.1; 8.2; 8.3; 8.5; 8.6; 10.1; 11.a	Ligue des États arabes (LEA), ministères de tutelle compétents (commerce/finances/ planification/développement local), Secteur privé/petites et moyennes entreprises, Agence suédoise de coopération internationale au développement, Administration centrale et collectivités territoriales, bureaux de pays du PNUD, CNUCED, CESAO, OMD	Ressources ordinaires : 0  Autres ressources : 7 400 000
Taux de croissance annuelle du PIB réel (ODD 8.1.1) Niveau de référence : 3 % (moyenne 1980-2016) Source : Banque mondiale Fréquence : annuelle		1.1.1.2 Nombre de plans de développement durable intégrant le commerce dans des stratégies d'intégration économique et commerciale Niveau de référence : 0 Niveau cible : 4 Source : plans de mise en œuvre de l'accord sur la Grande zone arabe de libre-échange; rapports et évaluations de projet; résolutions de la Ligue des États arabes Fréquence : annuelle			
Pourcentage du commerce intrarégional arabe Niveau de référence : 10,8 % (2015) Source : United Nations-Comtrade Fréquence : annuelle		1.1.1.3 Nombre d'autorités locales qui intègrent les chaînes de valeur régionales dans les plans et réponses de développement Niveau de référence : 0			
Taux de chômage, par sexe, âge et situation au regard du handicap Niveau de référence : 19,96 % (femmes); 8,9 % (hommes); 42,7 % (jeunes femmes); 29 % (jeunes hommes)					

<i>Indicateurs de réalisation, niveaux de référence</i>	<i>Solution</i>	<i>Produits du programme régional</i>	<i>Contribution aux cibles des ODD</i>	<i>Principaux partenaires</i>	<i>Montant indicatif des ressources (dollars des États-Unis)</i>
Source : arabdevelopmentportal.com, Indicateurs clés du marché du travail (ICMT) – OIT (2015) Fréquence : annuelle	N° 2 Gouvernance	Niveau cible : 4 Source : rapports et évaluations de projet Fréquence : annuelle <b>1.2.1 Les capacités de gouvernance aux niveaux national et infranational sont renforcées pour promouvoir l'inclusion dans les systèmes locaux de développement (Plan stratégique 1.2.1)</b>	ODD : 1.b; 8.3; 11.a; 16.6; Indirect : 1.5; 5.5; 11.3; 8.5; 8.6; 16.7	Ministères de tutelle (travaux publics/collectivités territoriales), organisations de la société civile, Administration centrale et collectivités territoriales, bureaux de pays du PNUD	Ressources ordinaires : 1 208 000 Autres ressources : 0
Participation à la main d'œuvre Taux (par sexe et par âge) Niveau de référence : 22,3 % (femmes); 75,1 % (hommes) Source : Rapport sur le développement humain du PNUD/ICMT-OIT. Fréquence : annuelle		1.2.1.1 Nombre de pays où la responsabilité sociale des autorités locales est renforcée au moyen de la coordination des programmes et d'échanges aux niveaux infrarégional et transnational Niveau de référence : 0 Niveau cible : 4			
Proportion de la population ayant accès à l'énergie durable (ODD 7.1.1 adapté) Niveau de référence : à confirmer Source : Indice arabe de l'énergie future (AFEX 2017) Fréquence : annuelle		Source : politiques de gouvernance locale des pays; rapports et évaluations de projet Fréquence : annuelle 1.2.1.2 Nombre de systèmes locaux de développement économique let de relèvement économique renforcés au moyen de la coordination des programmes et d'échanges aux niveaux infrarégional et transnational Niveau de référence : 0 Niveau cible : 4			
Indice de sécurité alimentaire (ODD 2. 1.2 adapté) Niveau de référence : 62,1 Source : Indice global de sécurité alimentaire, 2015 Fréquence : semestrielle		Source : politiques de développement économique local des pays; rapports et évaluations de projet Fréquence : annuelle			
Consommation d'énergie renouvelable (ODD 7.2.1 adapté) Niveau de référence : 4,2 % Source : Banque mondiale, Énergie durable pour tous (2014) Fréquence : annuelle	N° 3 Résilience	<b>1.3.1 Politiques et plans de développement tenant compte des risques, qui comprennent des solutions intégrées pour réduire les risques de catastrophe et permettre l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets (Plan stratégique 1.3.1; 2.3.1; 3.3.1)</b>	ODD : 11.b; 13.1; Indirect : 1.5; 11.5; 13.2;	LEA Conseil des ministres de la région arabe chargés de l'eau Programme des Nations Unies pour l'environnement,	Ressources ordinaires : 1 000 000 Autres ressources : 0

Indicateurs de réalisation, niveaux de référence	Solution	Produits du programme régional	Contribution aux cibles des ODD	Principaux partenaires	Montant indicatif des ressources (dollars des États-Unis)
		<p>1.3.1.1 Nombre de pays auxquels des échanges régionaux ont permis de lier les politiques de prévention et les systèmes d'alerte précoce, et d'intégrer les risques climatiques</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Niveau cible : 4</p> <p>Source : rapports et évaluations de projet</p> <p>Fréquence : annuelle</p>		<p>Secrétariat interinstitutions de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes naturelles (UNISDR), PAM, Organisation météorologique mondiale, Banque islamique de développement, ministères de tutelle compétents</p>	
N° 4 Planète et énergie		<p><b>1.4.1 Capacités régionales renforcées pour une utilisation des ressources naturelles qui soit résiliente face aux changements climatiques et une évolution vers un développement utilisant une énergie propre et sans émission de carbone (Plan stratégique 1.4.1; 1.5.1; 2.1.1; 2.4.1; 2.5.1; 3.5.1)</b></p> <p>1.4.1.1 Nombre de pays ayant davantage accès à des solutions énergétiques durables grâce à une collaboration transnationale</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Niveau cible : 4</p> <p>Source : rapports et évaluations de projet</p> <p>Fréquence : annuelle</p> <p>1.4.1.2 Nombre de stratégies nationales recevant un appui au niveau régional qui adoptent une approche intégrée pour une gestion des écosystèmes résiliente face aux changements climatiques</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Niveau cible : 4</p>	<p>ODD : 2.4; 6.4; 6.b; 7.a; 7.b; 13.2; 13.a; 15.2; 15.9</p> <p>Indirect : 2.1; 6.3; 6.5; 7.1; 7.2; 8.2; 13.3; 13.b; 14.2; 15.1</p>	<p>LEA</p> <p>Conseil des ministres de la région arabe chargés de l'eau,</p> <p>Centres de recherche régionaux (RCREEE, École arabe des sciences et des techniques), ministères de tutelle (environnement, eau et irrigation, énergie)</p> <p>Entités des Nations Unies (par exemple, PNUE, PAM, UNISDR, bureaux de pays du PNUD), Banque islamique de développement</p>	<p>Ressources ordinaires : 2 500 000</p> <p>Autres ressources : 0</p>

Indicateurs de réalisation, niveaux de référence	Solution	Produits du programme régional	Contribution aux cibles des ODD	Principaux partenaires	Montant indicatif des ressources (dollars des États-Unis)
		<p>Source : rapports et évaluations de projet Fréquence : annuelle</p> <p>1.4.1.3 Nombre de pays ayant davantage accès au financement de l'action climatique Niveau de référence : 1 Niveau cible : 5 Source : allocations du Cadre de coopération mondiale et du FEM; rapports et évaluations de projet Fréquence : annuelle</p>			
	N° 5 Connaissances	<p><b>1.5.1 Capacités et systèmes conçus pour promouvoir des transformations économiques fondées sur les connaissances, qui favorisent la collaboration entre le système éducatif et l'industrie (Plan stratégique 1.1.2)</b></p> <p>1.5.1.1 Nombre de pays bénéficiant de plateformes de la connaissance et de concertations facilitées pour promouvoir l'apprentissage et la formation professionnelle numériques Niveau de référence : 0 Niveau cible : 8 Source : rapports et évaluations de projet Fréquence : annuelle</p> <p>1.5.1.2 Nombre d'outils d'observation et d'analyse créés sur les systèmes de connaissances à l'appui de la base de données transnationale Niveau de référence : 1 Niveau cible : 4 Source : Arab Knowledge Index; Knowledge4All; rapports et évaluations de projet Fréquence : annuelle</p>	<p>ODD : 4.4;</p> <p>Indirect : 4.7; 8.5; 8.6</p>	<p>Universités, centres de recherche, organismes des Nations Unies, Fondation Mohammed Bin Rashid Al Maktoum</p>	<p>Ressources ordinaires : 0</p> <p>Autres ressources : 4 000 000</p>

Indicateurs de réalisation, niveaux de référence	Solution	Produits du programme régional	Contribution aux cibles des ODD	Principaux partenaires	Montant indicatif des ressources (dollars des États-Unis)
	N° 6 Égalité des sexes	<p><b>1.6.1 Capacités et politiques régionales renforcées pour promouvoir l'autonomisation des femmes (Plan stratégique 1.6.1; 3.6.1)</b></p> <p>1.6.1.1 Nombre de réseaux régionaux de femmes dotés de capacités renforcées pour apporter un appui à la réalisation des objectifs de développement durable liés à l'égalité des sexes Niveau de référence : 0 Niveau cible : 2 Source : Évaluation de la capacité des réseaux régionaux; rapports et évaluations de projet Fréquence : semestrielle</p> <p>1.6.1.2 Mesure dans laquelle l'élaboration et la négociation des politiques commerciales régionales intègrent des mécanismes tenant compte de la problématique hommes-femmes Niveau de référence : 1 Niveau cible : 3 Source : stratégies et politiques commerciales régionales et nationales; rapports et évaluations de projet Fréquence : annuelle</p>	<p>ODD : 5.5;</p> <p>Indirect : 5.1; 5.a; 5.c; 8.5; 17.9</p>	<p>Réseaux et mécanismes régionaux de femmes, LEA Ministères de tutelle (commerce/finances), Agence suédoise de coopération internationale au développement</p>	<p>Ressources ordinaires : 1 250 000 Autres ressources : 800 000</p>

## Réalisation 2 : Renforcer les institutions pour promouvoir la participation inclusive, prévenir les conflits et édifier des sociétés pacifiques

### Correspondant à la réalisation 3 du plan stratégique

Proportion de personnes ayant eu, au moins une fois, affaire à un agent public auquel elles ont versé un pot-de-vin (ODD 16.5.1)	N° 2 Gouvernance	<p><b>2.2.1 Les institutions et les systèmes sont à même de prendre des mesures de sensibilisation et de prévention et des mesures de lutte contre la corruption (Plan stratégique 1.2.3)</b></p> <p>2.2.1.1 Nombre de propositions adoptées par les entités publiques et privées pour réduire les vulnérabilités à la corruption dans certains secteurs et entre eux Niveau de référence : 0</p>	<p>ODD : 16.5; 16.6;</p> <p>Indirect : 5.5; 5.c; 16.7; 17.9; 16.10</p>	<p>Réseau arabe pour le renforcement de l'intégrité et la lutte contre la corruption, Commissions de lutte contre la corruption, parlementaires,</p>	<p>Ressources ordinaires : 2 000 000 Autres ressources : 6 000 000</p>
Indicateur de substitution : indice de perception de la corruption Niveau de référence : 32,7 (2016)					
Source : Indice de perception de la corruption					

<i>Indicateurs de réalisation, niveaux de référence</i>	<i>Solution</i>	<i>Produits du programme régional</i>	<i>Contribution aux cibles des ODD</i>	<i>Principaux partenaires</i>	<i>Montant indicatif des ressources (dollars des États-Unis)</i>
Fréquence : annuelle		Niveau cible : 4		ministères de tutelle (santé, commerce/justice), ONUDC, universités, organisations de la société civile, Siemens II, Département d'État des États-Unis, bureaux de pays du PNUD	
Nombre de pays faisant état de progrès concernant les ODD dans des cadres multipartites (ODD 17.16.1)		Source : lois nationales; Déclarations ministérielles du Réseau arabe pour le renforcement de l'intégrité et la lutte contre la corruption rapports et évaluations de projet			
Niveau de référence : 4		Fréquence : annuelle			
Source : Forum politique de haut niveau pour le développement durable		2.2.1.2 Nombre de produits et de plateformes recevant un appui régional permettant une participation plus large aux dialogues et réformes sur la transparence et la responsabilisation	ODD : 10.2; 16.7		
Fréquence : annuelle		Niveau de référence : 0			
Proportion d'indicateurs du développement durable établis à l'échelle nationale, ventilés de manière exhaustive en fonction de la cible (ODD 17.18.1)		Niveau cible : 8		Organismes de gestion des élections, Réseaux régionaux de parlementaires, réseaux d'organisations de la société civile, réseaux de jeunes, bureaux de pays du PNUD	
Niveau de référence : à confirmer		Source : centres de transparence; rapports et évaluations de projet	Indirect : 5.1; 5.5		
Source : outil de suivi des ODD (2017)		Fréquence : annuelle			
Fréquence : périodique		<b>2.2.2 Des plateformes régionales de concertation sont à même d'apporter un appui à l'engagement civique, à l'élaboration d'une constitution, aux processus et institutions électoraux et parlementaires pour promouvoir l'inclusion, la transparence et la responsabilisation (Plan stratégique 2.2.2)</b>			
Proportion de sièges occupés par des femmes au sein des parlements nationaux (ODD 5.5.1)		2.2.2.1 Nombre d'institutions électORALES (organismes de gestion des élections des pays arabes) qui adoptent des directives régionales pour la gestion des élections			
Niveau de référence : 15,5 % (national)		Niveau de référence : 0			
Source : Rapport sur le développement humain 2015.		Niveau cible : 4			
Fréquence : annuelle		Source : recommandations des organismes de gestion des élections des pays arabes; rapports et évaluations de projet			
Taux de participation aux élections nationales, ventilé par sexe, âge et groupes d'exclus (Plan stratégique 2.3)		Fréquence : annuelle			
Niveau de référence : 54 %					
Source : Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale					

Indicateurs de réalisation, niveaux de référence	Solution	Produits du programme régional	Contribution aux cibles des ODD	Principaux partenaires	Montant indicatif des ressources (dollars des États-Unis)
<p>Fréquence : annuelle</p> <p>Nombre de décès liés à des conflits pour 100 000 habitants, par sexe, âge et cause</p> <p>Niveau de référence : 15</p> <p>Source : Indicateur du développement dans le monde 2017</p> <p>Fréquence : à confirmer</p>		<p>2.2.2.2 Nombre de solutions novatrices dirigées par des jeunes en faveur de l'engagement civique appuyées au niveau régional aux fins de la réalisation des ODD</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Niveau cible : 12</p> <p>Source : rapports et évaluations de projet</p> <p>Fréquence : annuelle</p>	<p>ODD : 4.7; 10.2; 10.7; 16.a</p> <p>Indirect : 16.1; 16.4; 16.6</p>	<p>Autorités religieuses, médias, ministères des biens de mainmorte, LEA, Union européenne, Gouvernement canadien, organismes des Nations Unies (par exemple, ONU-Femmes)</p>	
<p>Pertes économiques directement attribuables à des catastrophes par rapport au produit intérieur brut mondial, dommages causés par des catastrophes aux infrastructures critiques et perturbation des services de base résultant de catastrophes (ODD 1.5.2)</p> <p>Niveau de référence : 1 823 000 millions de dollars des États-Unis (pour huit pays)</p> <p>Source : base de données sur les situations d'urgence (2011-2016)</p> <p>Fréquence : annuelle</p>		<p>2.2.2.3 Nombre de parlements dont les capacités ont été renforcées par la coopération régionale pour la responsabilité en ce qui concerne les objectifs de développement durable</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Niveau cible : 4</p> <p>Source : rapports et évaluations de projet lois et propositions de lois</p> <p>Fréquence : annuelle</p>			
<p>Nombre de personnes déplacées de force, données ventilées par type, sexe et âge</p> <p>Niveau de référence : 57 % du nombre (total) de réfugiés dans le monde et 48,8 % du nombre (total) de personnes déplacées dans le monde</p> <p>Source : Bureau de la coordination des affaires humanitaires</p> <p>Fréquence : annuelle</p>		<p><b>2.2.3 Les dialogues et l'espace politique aux niveaux régional et infrarégional sont élargis pour apporter un appui aux capacités nationales pour la cohésion sociale, la prévention de l'extrémisme violent et des solutions durables au déplacement (Plan stratégique 3.2.1; 3.3.2)</b></p> <p>2.2.3.1 Nombre d'institutions représentant les jeunes, les chefs religieux et les médias sont activement engagées dans la concertation et les échanges fondés sur la connaissance des faits au niveau régional visant à promouvoir la cohésion sociale, la paix et la sécurité</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Niveau cible : 10</p> <p>Source : rapport des dialogues interreligieux; rapports et évaluations de projet</p> <p>Fréquence : annuelle</p>			

<i>Indicateurs de réalisation, niveaux de référence</i>	<i>Solution</i>	<i>Produits du programme régional</i>	<i>Contribution aux cibles des ODD</i>	<i>Principaux partenaires</i>	<i>Montant indicatif des ressources (dollars des États-Unis)</i>
Indice des disparités entre hommes et femmes Niveau de référence : 40 % Source : Indice mondial des disparités entre hommes et femmes 2016 Fréquence : annuelle		2.2.3.2 Nombre d'échanges fondés sur la connaissance des faits effectués par des parties prenantes au niveau régional sur la prévention de l'extrémisme violent Niveau de référence : 0 Niveau cible : 6 Source : rapports et évaluations de projet Fréquence : annuelle			
		2.2.3.3 Nombre de plans de développement recevant un appui pour intégrer la prise en charge des questions liées aux migrations et déplacements en s'appuyant sur des données factuelles et des analyses régionales Niveau de référence : 0 Niveau cible : 3 Source : rapports et évaluations de projet Fréquence : annuelle			
	N° 3 Résilience	<b>2.3.1 Coopération infrarégionale et capacités connexes renforcées pour la stabilisation, le relèvement rapide après une crise et le retour à des voies de développement durable (Plan stratégique 3.1.1; 3.1.2)</b> 2.3.1.1 Niveau de la participation des pays aux plateformes de coopération sous-régionales pour apporter un appui aux plans d'intervention pour la résilience et la stabilisation Niveau de référence : 2 Niveau cible : 4 Source : Plan régional pour les réfugiés et la résilience; Centre sous-régional; rapports et évaluations de projet Fréquence : annuelle	ODD : 1.5; 11.5  Indirect : 1.a; 16.6  ODD : 11.5; 16.6  Indirect : 16.1	Ministères de tutelle (planification/développement local), collectivités territoriales, HCR, Programme des Nations Unies pour les établissements humains, LEA Union européenne, bureaux de pays du PNUD Centre sous-régional du PNUD	Ressources ordinaires : 600 000 Autres ressources : 2 000 000

Indicateurs de réalisation, niveaux de référence	Solution	Produits du programme régional	Contribution aux cibles des ODD	Principaux partenaires	Montant indicatif des ressources (dollars des États-Unis)
		<b>2.3.2 Les capacités régionales et les outils d'évaluation et de planification multipays fondés sur des données factuelles permettent de tirer parti de la prévention et de la préparation pour limiter l'impact des crises et des conflits (Plan stratégique 2. 3. 1)</b>			
		2.3.2.1 Mesure dans laquelle la capacité de gestion des crises des institutions et des acteurs régionaux est renforcée			
		Niveau de référence : 2			
		Niveau cible : 3			
		Source : rapports de la LEA; rapports et évaluations de projet			
		Fréquence : annuelle			
N° 5	Connaissances	<b>2.5.1 Les capacités ont été développées pour analyser les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable, au moyen de solutions novatrices fondées sur des données factuelles (Plan stratégique 1.1.1)</b>	ODD : 17.9; 17.16; 17.18; 17.19	Institutions de statistique, organismes des Nations Unies (par exemple, ONU-Femmes)	Ressources ordinaires : 500 000
		2.5.1.1 Nombre d'institutions travaillant sur les données et statistiques qui participent activement à la concertation et aux échanges régionaux		Fondation Mohammed Bin Rashid Al Maktoum, Groupe de coordination arabe, universités et centres de recherche	Autres ressources : 3 000 000
		Niveau de référence : 6			
		Niveau cible : 10			
		Source : rapports et évaluations de projet; recommandations et activités de l'Institut arabe de formation et de recherches statistiques			
		Fréquence : annuelle			
		2.5.1.2 Nombre de pays qui adoptent le système de suivi des ODD pour suivre leur réalisation	ODD : 4.7; 17.6; 17.14; 17.9		
		Niveau de référence : 0	Indirect : 8.3; 9.5; 17.15		
		Niveau cible : 4			

Indicateurs de réalisation, niveaux de référence	Solution	Produits du programme régional	Contribution aux cibles des ODD	Principaux partenaires	Montant indicatif des ressources (dollars des États-Unis)
		<p>Source : outil de suivi des ODD (2017) rapports et évaluations de projet</p> <p>Fréquence : annuelle</p> <p><b>2.5.2 Les politiques, plans et partenariats pour le développement durable s'inspirent de la conduite éclairée, des connaissances et des données factuelles du PNUD (Plan stratégique 2.2.1)</b></p> <p>2.5.2.1 Nombre de produits de connaissance apportant des données factuelles et des analyses sur les principaux problèmes de développement durable mis à la disposition des décideurs et du grand public (données ventilées par thème)</p> <p>Niveau de référence : 200/9 thèmes</p> <p>Niveau cible : 300/12 thèmes</p> <p>Source : <a href="http://rbas-knowledgeplatform.org/Products">http://rbas-knowledgeplatform.org/Products</a></p> <p>Fréquence : trimestrielle</p> <p>2.5.2.2 Nombre de plateformes Web interactives encouragées afin de promouvoir l'établissement de liens entre les connaissances et le développement durable aux niveaux national et régional</p> <p>Niveau de référence : 4</p> <p>Niveau cible : 6</p> <p>Source : plateformes électroniques du programme régional</p> <p>Fréquence : annuelle</p> <p>2.5.2.3 Nombre d'échanges au titre de la coopération Sud-Sud facilités par les activités du programme régional</p> <p>Niveau de référence : 150 (2014-2017)</p> <p>Cible : 250</p> <p>Source : calendrier en ligne des événements; Rapports et évaluations de projet</p>			

Indicateurs de réalisation, niveaux de référence	Solution	Produits du programme régional	Contribution aux cibles des ODD	Principaux partenaires	Montant indicatif des ressources (dollars des États-Unis)
N° 6 Égalité des sexes	Fréquence : annuelle	<b>2.6.1 Capacités renforcées pour entreprendre et faire connaître des réformes juridiques, d'orientation et institutionnelles pour lutter contre la discrimination fondée sur le sexe et garantir la participation des femmes à la vie politique et aux processus de paix (Plan stratégique 2.6.1)</b>	ODD : 5.5; 5.c; 16.a  Indirect : 5.1; 5.a; 5.c; 8.5; 10.2; 16.1; 16.b	Réseaux et mécanismes régionaux de femmes (y compris sur la paix et la sécurité), Institutions chargées de la sécurité/ministères de tutelle compétents, ONU-Femmes; bureaux de pays du PNUD	Ressources ordinaires : 1 250 000 Autres ressources : 800 000
		2.6.1.1 Nombre de stratégies d'organismes de gestion des élections qui intègrent la problématique hommes-femmes et promeuvent le rôle des femmes dans les élections Niveau de référence : 0 Niveau cible : 5 Source : stratégies d'organismes de gestion des élections; rapports et évaluations de projet Fréquence : semestrielle			
		2.6.1.2 Nombre de réseaux régionaux de femmes dotés de capacités renforcées pour apporter un appui aux réformes juridiques et judiciaires liées à l'élaboration de la Constitution Niveau de référence : 0 Niveau cible : 2 Source : Évaluation de la capacité des réseaux régionaux; rapports et évaluations de projet Fréquence : semestrielle			
		2.6.1.3 Niveau d'engagement des femmes afin de contribuer à la paix et à la sécurité par l'intermédiaire des réseaux régionaux Niveau de référence : 2 Niveau cible : 3 Source : Rapports et évaluations de projet Fréquence : annuelle			